

LES INSCRIPTIONS DE DEIR 'ALLA

par

A. VAN DEN BRANDEN

I. INTRODUCTION.

Le professeur M. Weippert de Göttingen vient de publier (1) une critique approfondie de notre « Essai de déchiffrement des textes de Deir 'Alla » (2). Cette critique qui est une critique honnête, est d'autant plus la bienvenue que, depuis la publication de notre travail, peu de réactions se sont produites (3) en ce qui concerne le travail de déchiffrement proprement dit. Elle présente pour nous une occasion de spécifier davantage notre pensée.

Quoique l'auteur qualifie notre étude de « méritoire » (4), la conclusion de sa critique est cependant un rejet total de nos résultats (5). Rappelons que nous étions arrivés aux résultats suivants: 1^o les textes de Deir 'Alla sont écrits en un ancien dialecte arabe; 2^o cet alphabet présente une forme évoluée de l'alphabet protosinaitique, formes qu'on retrouve encore dans les alphabets arabes préislamiques d'une date plus récente; et enfin 3^o il faut lire les textes de droite à gauche après avoir retourné les copies telles qu'elles sont publiées par l'éditeur des textes.

(1) WEIPPERT, M., « Archäologischer Jahresbericht », dans *ZDPV*, 82 (1966), pp. 299-308.

(2) VAN DEN BRANDEN, A., « Essai de déchiffrement des inscriptions de Deir 'Alla », dans *V.T.*, XV (1965), pp. 129-150. Voir aussi *id.*, « Comment lire les textes de Deir 'Alla? », *ibid.*, pp. 532-535.

(3) Un autre essai de déchiffrement est présenté par H. CAZELLES, « Deir Alla et ses tablettes », dans *Scriptica*, 15 (1965, publié en 1966), pp. 2-21. Voir aussi du même auteur, « Nouvelle écriture sur tablettes d'argile trouvée à Deir Alla (Jordanie) », dans *GLECS*, 10 (1963-66), p. 66 ss. et la critique de WEIPPERT, *op. cit.*, pp. 308-310.

(4) WEIPPERT, *op. cit.*, p. 302.

(5) WEIPPERT, *op. cit.*, p. 307.

Contre ces trois conclusions, le professeur Weippert formule les trois objections critiques (1) que voici: la première objection, qualifiée de « grundsätzlichen Einwänden » (objections fondamentales), concerne le caractère arabe des inscriptions; la seconde objection, qualifiée de « nicht unbedenklich » (non sans réserve), concerne notre méthode d'identification des signes et enfin, la troisième objection, qualifiée de « entscheidend » (définitive), concerne notre direction de lecture. Nous nous proposons donc ici d'examiner de plus près ces trois objections.

II. LA NATURE ARABE DES TEXTES.

Ces textes sont-ils vraiment écrits en un dialecte arabe? Le professeur Weippert (2) concède d'abord que les mots et noms propres tels que *wgm*, « pleurer », *g*, pronom relatif, *'ly*, nom divin et *kh'l*, nom propre, appartiennent, en effet, à l'ancien nord-arabe. Puis, il reconnaît aussi qu'il y a une série (Reihe) de mots qui pourraient être expliqués comme appartenant à l'ancien arabe. Ces mots ne sont pas énumérés, et c'est évidemment regrettable, mais, en somme, sans trop d'importance puisque l'auteur passe tout de suite aux mots et aux noms qui lui font difficulté et dont il nous reproche de les avoir interprétés d'une manière forcée, c.-à-d. de leur avoir attribué une signification qui permet de les faire entrer dans le contexte. Il s'agit de quatre noms propres, de deux noms divins, d'un substantif et d'un verbe, donc d'un ensemble de huit mots. Étant donné que les trois inscriptions de Deir 'Alia contiennent en tout 29 mots, cela fait qu'à peine un quart du vocabulaire soit contesté. Mais avant d'examiner ces objections en détail, donnons d'abord le vocabulaire complet tel que nous l'avons obtenu par notre déchiffrement.

Texte A, ligne 1 :

b, « par », préposition qui se présente aussi dans la ligne 2 et dans le texte B. Elle est ici employée dans les invocations des divinités comme c'est le cas aussi dans les anciens textes chamoudéens (3) et sud-arabes (4)

idd, nom divin, en arabe *إد*, « fort ». On rencontre ce

(1) WEIPPERT, *op. cit.*, pp. 304-307.

(2) WEIPPERT, *op. cit.*, p. 304.

(3) VAN DEN BRANDEN, A., *Les inscriptions chamoudiennes*, Louvain, 1950, p. 40, en abréviation *In Thém.*

(4) HÖFNER, M., *Altšedärische Grammatik*, Leipzig, 1934, pp. 142-143.

même nom comme nom propre de personne en safaitique (1) et comme nom ethnique en sud-arabe (2).

lw', nom propre relevant de la racine arabe لوى, « éprouver un malaise ». Pour autant que nous sachions, cette racine n'était pas encore attestée dans les anciennes inscriptions arabes.

b = *bn*, « fils », avec assimilation du *n*, comme en ancien arabe thamoudéen (3).

ltğ, nom propre, à rattacher à la racine arabe لَغ = لَغ, « mordre ». Cette racine n'était pas encore connue par les anciennes inscriptions arabes.

d, pronom relatif, employé dans tous les anciens dialectes arabes (4).

hò, nom de clan qu'on rencontre comme nom propre dans les anciens dialectes arabes (5).

On constate donc que tous les mots de cette ligne sont des mots arabes et que ceux-ci sont tous attestés dans les anciens dialectes arabes à l'exception des deux racines qui forment les noms propres.

Texte A, ligne 2:

šmšh, nom divin. Ce nom divin se présente sous la forme *šmsh* en sud-arabe (6).

lb, « cœur », attesté également en sud-arabe (7) et comme nom propre en safaitique.

sšb, nom propre dont la racine est inconnue en arabe classique.

(1) Voir *Idl*, Csaf. 497; *Idy*, Csaf. 5255; *Idl* = *Id'*, Csaf. 3462.

(2) Cf. RYCKMANS, G., *Les noms propres sud-sémitiques*, Louvain, 1934, vol. I, p. 317, en abréviation RVP, I.

(3) In *Tham*, p. 33.

(4) Pour le thamoudéen, In *Tham*, p. 37; pour le libyanite, CASSEL, W., *Libyan and Libyans*, Köln-Opladen, 1954, p. 63; pour le dédanite, VAN DEN BRANDEN, A., *Les inscriptions dédanites*, Beyrouth, 1962, p. 48, en abréviation In *Ded*; pour le infatitique, LITTMAN Syr., p. xvi et pour le sud-arabe, HÄBERLIN, op. cit., p. 44.

(5) Cf. RVP, I, p. 86 et p. 294.

(6) Cf. HÖRNER, dans *Wörterbuch der Mythologie* de Haussing, Stuttgart, p. 539.

(7) K. CONTI ROSSI, *Christianus arabicus inscriptions epigraphica*, Rome, 1931, p. 171; LITTMAN Syr., n° 1124.

wgm, « pleurer », verbe qu'on rencontre de nombreuses fois dans les textes safaitiques où il exprime la tristesse qu'on éprouve à l'occasion d'un mort (1).

mlā, « enfant », mot couramment employé dans les différents dialectes arabes modernes (2).

h, pronom suffixe de la 3^e p. sg. m., se présente aussi dans le texte B comme dans l'expression *šmāh* du début de notre ligne 2. Ce suffixe correspond à celui des anciens dialectes arabes (3).

bdā, nom propre composé de *b* et la racine arabe *دعى = دعى*, « être empressé à servir », verbe non encore attesté dans les anciennes inscriptions mais n. pr. d'une composition courante dans les anciens dialectes.

Cette ligne est donc composée de sept mots dont quatre sont attestés en ancien arabe, deux en arabe classique et un seul dont la racine est inconnue.

Texte B:

wlf, « concession », attesté en sud-arabe (4).

ṣṣb, « ériger », verbe connu en thamoudéen et en safaitique (5).

bdh, nom propre composé. Le nom propre *bd* est connu en thamoudéen et en sud-arabe (6) et la composition avec *h* suffixe est courante dans les différents anciens dialectes.

l, « à pour », préposition attestée dans tous les dialectes arabes anciens (7).

(1) Cf. *Littmann Syr.*, p. 310 ad *wgm* et p. xx.

(2) *mlā*, « enfant âgé d'un an », cf. RHODOKANAKIS, H., *Südarabische Expedition, Band X, Der südarabischen Dialekt in Dofar (Zfar)*, Wien, 1911, p. 65.

(3) Cf. *In Tham.*, p. 36; CASSEL, *op. cit.*, p. 63; *In Déd.*, p. 48; *Littmann Syr.*, p. xv et HÖFNER, *op. cit.*, p. 31.

(4) Cf. CONTI ROSSI, *op. cit.*, p. 141. Pour le sens exact en sud-arabe cf. RHODOKANAKIS, H., « Die Bodenwirtschaft im alten Südarabien », dans *Anzeiger d. Akad. d. Wiss.*, Wien, 1916, n° XXVI, p. 174, et *id.*, « Eine südarabische Warf-Inschrift », *ibid.*, 1937, n. I-III, p. 165, références que nous devons à l'amabilité du prof. M. Höfner (lettre du 23/6/65). M. G. Lankaster Harding a proposé de lire ce mot *mb*, « don », cf. VT, 1965, p. 536.

(5) *In Tham.*, p. 124; *Littmann Syr.*, n° 237.

(6) *In Tham.*, p. 303 et pour le *h*, *Littmann Syr.*, p. xxiv. Voir *byd*, nom de tribu ou de lieu en sud-arabe, RVP, I, p. 325.

(7) *In Tham.*, p. 41; CASSEL, *op. cit.*, p. 72; *In Déd.*, p. 49; *Littmann Syr.*, p. xxiv, HÖFNER, *op. cit.*, p. 148.

bt = *bnt*, « fille », forme attestée en thamoudéen et en sud-arabe (1).

nsb, « stèle » substantif qu'on rencontre dans les différents dialectes (2).

hw, « vie », connu sous la forme *hyw* en safaitique et en sud-arabe (3).

On constate donc que tous les mots de ce texte B se présentent dans les différents dialectes anciens.

Texte C, ligne 1 :

'ly, nom divin, divinité qu'on rencontre également dans les textes thamoudéens et safaitiques (4).

zr, « visiter », verbe également attesté en safaitique (5) et dans un même contexte: la visite à un sanctuaire (Littmann).

kh'l, nom propre d'une composition courante dans les différents dialectes arabes (6).

nd, nom de lieu connu en sud-arabe (7).

Ici encore, tous les mots sont attestés dans les différents dialectes arabes.

Texte C, ligne 2 :

khm, « repousser, chasser », en arabe كخم. Ce verbe n'est pas encore attesté, pour autant que nous sachions, dans l'ancienne épigraphie arabe.

hš, « maladie, infirmité », en sud-arabe *hšš*, « dommage » (8), en syriaque ܫܫ « souffrance ».

(1) Cf. MÜLLER, J.T., « Notes d'épigraphie et de topographie jordanienues », dans *Studi Bibliici Franciscani Liber Annus X* (1959-60), p. 151 et *CIH.* 568, 1; *RES.* 3960, 3.

(2) *In Thon*, p. 124; *Csaf.* 527; *CIH.* 25 etc.

(3) Cf. *hyw* dans *Csaf.* 276; 4981; *CIH.* 926, 2; CONTI ROSSI, *op. cit.*, p. 148 et MÜLLER, W., *Die Wurzeln Medicae und Tertica Y/W in altsudarabisch*, p. 48.

(4) *Csaf.* 4980; VAN DEN BRANDEN, A., *Histoire de Thamad*, Beyrouth, 1960, pp. 90-91.

(5) Cf. *Littmann Syr.*, n° 1211. Pour le sud-arabe, MÜLLER, *op. cit.*, p. 61.

(6) *kh*, nom divin, cf. notre *Histoire de Thamad*, p. 101 et pour le nom *'l*, *ibid.*, p. 72.

(7) *RVP*, I, p. 136 = 396.

(8) Cf. CONTI ROSSI, *op. cit.*, p. 158.

h, article, comme dans les différents dialectes nord-arabes 1).

yā, "main", connu aussi dans les différents dialectes 2).

Sur les quatre mots, trois sont attestés dans les anciens dialectes, un seul dans l'arabe classique.

Voilà donc le vocabulaire complet. Nous sommes maintenant à même de faire le bilan. Sur les 29 mots, il y en a 24 attestés dans les anciens dialectes arabes, 5 n'y sont pas représentés mais correspondent à une racine arabe connue par l'arabe classique et enfin, un seul mot ne correspond pas à une racine connue de l'arabe classique. La série des mots qu'on pourrait expliquer comme appartenant à l'ancien arabe selon le prof. Weippert est donc assez impressionnante, et ce qui est mieux, elle appartient à l'ancien arabe, malgré le fait que ces mots se sont maintenus en arabe classique ou en arabe vulgaire. Il nous semble donc que nier le caractère arabe de cette langue, c'est nier l'évidence.

Vu le nombre de signes, l'hypothèse qu'on pourrait avoir affaire à un dialecte arabe était la plus logique pour aborder le déchiffrement de ces inscriptions. A cela s'ajoutait le fait qu'un certain nombre d'indices suggéraient que le temple de Deir 'Alla se trouvait dans un lieu isolé et qu'il était visité par des nomades du désert qui, on pouvait le supposer, ne parlaient pas le cananéen.

Le nombre de signes dépasse les 22. Il y en a exactement 25 et non 21 comme le pense le professeur Weippert qui a pris des signes bien différents l'un de l'autre comme des variantes d'un même symbole (3).

Ce nombre suppose un alphabet dans lequel doivent figurer les lettres caractéristiques des alphabets sud-sémitiques, c.-à-d. les six spirantes *ḡ*, *h*, *z*, *ḡ*, *ḡ* et *ḡ*. Or vers 1200 date de nos inscriptions, il n'existait en Palestine aucune langue possédant ces spirantes. Ras Shamra avait déjà disparu et à partir de la fin du 14^e siècle, il ne se trouve aucune de ces spirantes dans les inscriptions palestiniennes connues (4).

(1) *In Tham.*, p. 385; CASSEL, *op. cit.*, p. 140; CONTI ROSSI, *op. cit.*, p. 162.

(2) *In Tham.*, p. 40; CASSEL, *op. cit.*, p. 68; *In Déd.*, p. 48; *Littman Syr.*, p. xv.

(3) Il y a deux signes différents dans 01; 10 et 13. Les numéros 16 et 17 sont des variantes. Il manque aussi la tête de bœuf, clairement lisible sur la photo C, cf. VT., oct. 1964, pl. V. Si l'on tient compte de la remarque WEIPPERT, *op. cit.*, p. 307, note 179, il n'y aurait en réalité que 18 signes différents. Voir les 25 signes dans notre liste, VT, 1965, p. 139.

(4) Voir l'inscription de Byblos, datant du 14-13^e s., cf. ALBRICHT, W.F.,

Cette dernière constatation suggère aussi que les visiteurs du temple de Deir 'Alla n'ont pas dû recevoir leur alphabet de la Palestine, mais d'ailleurs, probablement du désert de l'Arabie.

III. LES OBJECTIONS.

a) *Objections concernant le caractère arabe des textes.*

Quatre noms propres sont mis en cause. Ce sont: *lw'*, *ltj*, *stb* et *bād*. Ce dernier est seulement signalé comme douteux (1). Selon le prof. Weippert, les trois premiers noms propres sont déduits de racines arabes qui dans la formation de noms propres arabes ne jouent pas de rôle et ne peuvent pas en jouer un (2): *lw'* doit à peu près signifier « malade », *ltj*, qui morde, hargneux » et *stb* est faussement mis en rapport avec le nom d'emprunt *'astubāt*. « étoupe de lin ». Ces significations seraient donc impropres à des noms propres de personnes.

Nous avouons de ne pas avoir connaissance de ces racines arabes qui joueraient un rôle privilégié dans la formation de noms propres et de celles qui en seraient exclues. Nous sommes, toutefois, d'avis que les deux premiers noms, quant à leur signification, n'étonnent pas dans la nomenclature des anciens noms arabes. Après l'analyse de quelque milliers de noms propres thamoudéens nous avons pu écrire: « Les noms thamoudéens sont d'une variété quasi infinie. Non seulement ils expriment l'une ou l'autre qualité ou défaut physique ou psychique..., mais ils se rapportent aussi à toutes sortes de circonstances qui accompagnent la vie profane et religieuse » (3). Quant à leur aspect phonologique, le manque de vocalisation laissera toujours subsister des incertitudes. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'école allemande en particulier, ne

« The So-Called Enigmatic Inscription from Byblos », dans *BASOR*, 116 (1949), pp. 12-14; la coupe de Lakish datant du 13^e s., cf. notre article « Anciennes inscriptions sémitiques », dans *BiOR*, XVII (1960), p. 219; l'anneau de Megiddo, datant du 13^e s., cf. GUY, P.L.O. - ENGEL, R.M., *Megiddo Tombs*, Chicago, 1938, p. 173, reproduction, pl. 128, 15; l'osracon de Beth Semeš, datant du 12^e-11^e s., cf. GRANT, « Découverte épigraphique à Beth Semeš », dans *RB* 39 (1930), pp. 401-402 et ALDRIGHT, W.F., « The Early Evolution of the Hebrew Alphabet », dans *BASOR*, 3 (1936), pp. 8-12.

(1) WEIPPERT, *op. cit.*, p. 305. Pour *lw'*, cf. Kazimirski-Biberstein, I, p. 698. Les noms composés avec l'élément *b* ne sont pas nécessairement des noms théophores. Pour leur sens dans les différents dialectes cf. *RVP*, I, pp. 256-258 et spécialement pour le safaitique cf. *Littérat. Syr.*, pp. xxv-xxv. Donc notre *bād* n'est pas nécessairement un nom théophore. Voir WEIPPERT, *op. cit.*, p. 305, note 169.

(2) WEIPPERT, *op. cit.*, 304.

(3) Cf. notre *Histoire de Thamez*, p. 34.

transcrit les anciens noms propres arabes que par des majuscules non vocalisées.

Il reste, toutefois, le nom que nous avons lu *šb*. L'objection du professeur Weippert nous semble fondée, le renvoi à *ʾašūbat* est à abandonner. Mais cela ne signifie pas nécessairement que la lecture *šb* soit fausse, que ce mot n'indique pas un nom propre ou que cette racine n'existe pas en ancien arabe. Le professeur de Göttingen demande: « Und was hätte šāḡib überhaupt heissen sollen? » C'est ce que nous ne savons pas, et cela ne doit pas nous étonner outre mesure quand il s'agit des anciens noms propres arabes. Nous nous permettons de renvoyer l'auteur au recueil de noms propres sud-sémitique du professeur G. Ryckmans où il trouvera onze pages à double colonne d'anciens noms arabes d'une provenance incertaine ou inconnue (1), c.-à-d. des noms dont on ne trouve pas les racines dans nos dictionnaires d'arabe classique.

Les objections contre ces noms propres s'avèrent donc être sans fondement. Nous avons qualifié ces noms de « nouveaux » parce qu'on ne les trouve pas attestés jusqu'à présent dans l'épigraphie arabe. Dans les listes d'anciens noms arabes on trouve un bon nombre de noms qui ne sont munis que d'une seule référence (2). C'étaient des noms « nouveaux » au moment qu'on les a découverts dans les textes, et c'est bien ainsi qu'il faut les nommer.

Il y a ensuite deux noms divins qui font objet d'une remarque de la part du professeur Weippert. Ce sont *šmš* et *šdd*. L'auteur remarque que le mot *šmš* dans un contexte arabe devrait être écrit *šms* (3).

Pour expliquer cette forme nord-sémitique dans nos textes arabes, nous avons admis une influence du milieu, un emprunt. Évidemment, on pourrait discuter le bien-fondé de cette explication, mais nous croyons que c'était la seule explication possible vu le contexte arabe certain et la nature arabe de l'expression dans laquelle figure ce nom divin: *bšmšh*, « par son *šamš* » (4).

(1) RVP, I, pp. 271-283.

(2) Voir par exemple *In Déd.*, pp. 73-74; CASSEL, *op. cit.*, p. 141 ss. etc.

(3) WEIPPERT, *op. cit.*, p. 305. « Devrait être » et cela est exact comme שִׁמְשִׁי (Is. 3, 18) dans un contexte hébreu devrait être lu שִׁמְשִׁי, mais ne l'est pas parce que mot d'emprunt arabe. Cf. notre article « I gioielli delle donne di Gerusalemme secondo Isaia 3, 18-21 » dans *Bibbia e Oriente*, 5 (1963), pp. 88-89.

(4) Le professeur E. Littmann a cru pouvoir lire le nom de *šr*, « Jésus » dans un texte chamouddéen provenant de la Transjordanie (cf. Harding 476,

Quant au nom *šdā*, l'auteur admet qu'il s'agit là d'un vrai mot arabe, mais il nous reproche de l'avoir mis en rapport avec le nom divin hébreu *šdāy* (1).

Il nous semble que ce rapprochement n'est d'aucune importance pour la question dont il s'agit ici. D'ailleurs, la remarque (2) selon laquelle le rapprochement de l'arabe *šd* avec l'hébreu *šd* se fait « unter Miszachtung der Lautgesetze » (au mépris des lois phonétiques), étonne depuis les publications du professeur Guillaume (3).

Il reste le substantif *hš* et le verbe *kḥm* qui sont également signalés comme difficilement acceptables. Pour identifier le mot *hš* nous nous sommes appuyé sur le sud-arabe *hšf* et nous avons également renvoyé à la forme dialectale *hs* en soqotri. M. Weippert pense que si la lecture *hš* est exacte, il faudrait alors de nouveau admettre une influence nord-sémitique comme c'est le cas pour *šmš*. Nous sommes, toutefois, d'avis que le mot sud-arabe montre bien que nous avons affaire ici à un *š* primitif qui, d'après les lois phonétiques, devient *š* en ancien arabe septentrional. C'est ce que nous avons ici dans notre mot *hš*. Par conséquent, il n'y a pas question de quelque influence que ce soit. *Hš* est un vrai mot arabe. Voir aussi le syriaque ܚܫ, « souffrance ».

En traduisant le verbe *kḥm* par « guérir », nous aurions attribué à ce verbe une signification non attestée dans les dictionnaires et dépassé illégitimement le sens du verbe en arabe qui est de « repousser, chasser » (4).

C'est le contexte qui nous a suggéré le sens de « guérir » pour ce verbe. Est-ce là un procédé légitime? Mais avant d'aborder cette question, disons d'abord que tous les épigraphistes se trouvent confrontés avec ces sortes de difficultés. Il ne faut pas s'attendre

dans *The Muslim World*, 1950, p. 16-18). N'étant pas d'accord avec cette lecture pour les mêmes raisons phonologiques qui dictent à M. Weippert de rejeter notre *šmš*, nous lui avons envoyé le manuscrit de notre article qui allait paraître dans *Le Muséon*, LXIII (1950), pp. 47-51. En réponse le professeur Littmann nous écrivait: « S.2 Ihres Ms sagen Sie, die Schreibung » *šf* « sonne mal aux oreilles des arabisants. » Besser wäre « des chrétiens arabes de nos temps ». Die ersten arabischen Christen werden ܫܡܫ mit ܫ übernommen haben wie die Aramäer » (Lettre du 6/5/50). Un emprunt analogue dans le cas qui nous occupe n'est donc pas à exclure a priori.

(1) WEIPPERT, *op. cit.*, p. 305.

(2) WEIPPERT, *op. cit.*, p. 305, note 172.

(3) GUILLAUME, A., « Hebrew and Arabic Lexicography, A Comparative Study », dans *Abt. Nebrun*, I (1956-60), p. 4: « in many words Hebrew *šm* is also *šm* in Arabic ».

(4) WEIPPERT, *op. cit.*, p. 306.

à trouver dans les dictionnaires arabes, même les plus parfaits, tous les mots qu'on rencontre dans les anciens textes arabes épigraphiques. Il arrive qu'une racine rencontrée dans les inscriptions ne figure pas dans le dictionnaire et il arrive aussi qu'une racine trouvée dans les inscriptions et mentionnée dans un dictionnaire arabe, ne peut avoir la signification donnée par le dictionnaire. Pour savoir le sens de ces sortes de mots, il faut, si la comparaison analogique ne donne pas de solution, se baser sur le contexte qui permet alors souvent de deviner la signification du mot en question, évidemment toujours avec une certaine marge d'incertitude (1).

Revenons maintenant à notre problème. Le sens littéral des mots « chasser une maladie » peut être compris dans le sens de « guérir » sans grande difficulté. Mais il y a aussi le contexte historique. Les anciens sémites attribuaient la maladie à l'action d'un mauvais esprit qui s'était logé dans le corps du malade. Pour guérir le malade, il fallait chasser cet esprit. C'est pourquoi les traitements d'une maladie étaient toujours accompagnés de rites magiques, d'exorcismes (2). Le médecin est aussi un exorciste. Il n'y a donc rien d'étonnant que le verbe *kḥm*, employé dans un contexte religieux, ait pu finir par signifier « guérir », comme il n'y a rien d'étonnant que le verbe hébreu *krt*, « couper » ait pu finir par signifier « faire alliance » justement à cause du rite qui accompagnait la conclusion d'un traité et qui consistait en un découpage d'animaux (3).

Il nous semble donc que de toutes les objections fondamentales il ne reste qu'une seule chose: l'influence nord-sémitique sur le nom *imš*.

b) *Objection concernant la méthode d'identification des signes.*

Pour l'identification de nos signes, nous aurions procédé d'une manière éclectique. Éclectique veut dire ici si nous avons bien compris la pensée du professeur Weippert: faire un choix arbitraire entre les signes d'alphabets de nature différente appartenant à des langues de nature différente.

(1) Alors que le contexte de l'inscription permet souvent de deviner la signification d'une racine non attestée dans les dictionnaires, il est impossible de deviner la signification d'une telle racine constituant un nom propre, le contexte faisant défaut.

(2) HOOKER, S.H., *Middle Eastern Mythology*, Pelican Books, 1963, p. 62. Voir aussi WALKER, J., *Folk Medicine in Modern Egypt*, London, 1934.

(3) Voir notre article « La tavoletta magica di Arslan Tash », dans *Bibbia e Oriente*, 3 (1961), p. 44. Pour d'autres exemples voir notre article « 'Umm 'attarsamm, re di Dumat », dans *Bibbia e Oriente*, 2 (1960), pp. 44-45.

Mais la question qui se pose est celle-ci: est il scientifiquement légitime d'employer la méthode de paléographie comparée, pour essayer d'identifier les signes supposés alphabétiques d'une écriture inconnue en se servant des alphabets supposés d'origine identique que l'alphabet inconnu et existants dans le même milieu géographique que cette écriture inconnue?

Nous sommes, en effet, parti de l'hypothèse ou plutôt de la conviction que l'alphabet protosinaïtique est à l'origine de tous les alphabets linéaires de la région et cela soit par un emprunt direct, soit par un emprunt indirect. Pour l'identification des signes nous avons alors tenu compte du facteur « évolution » et « adaptation ». Si l'on examine les différents alphabets arabes préislamiques, on constate qu'un certain nombre d'indices suggère leur origine protosinaïtique. Ceci admis, on remarque que l'évolution des signes ne s'est pas faite d'une manière uniforme, ni d'après un rythme chronologique déterminé. L'évolution semble avoir affecté les signes d'une manière différente selon le lieu et le temps et cela encore d'une manière arbitraire. Il y a des signes protosinaïtiques qui se sont maintenus tels quels, d'autres ont évolué, mais leur prototype sinaïtique reste facilement décelable, d'autres encore se présentent comme irréductibles au prototype et dans ce cas il faudrait découvrir s'il s'agit d'un remplacement par un nouveau signe arbitraire sous l'influence de l'un ou l'autre facteur, ou bien s'il s'agit d'une évolution dont on ne perçoit pas bien le procédé, la voie. Et ce dernier cas existe. Ainsi, il serait impossible de se faire une idée de l'évolution du *b* protosinaïtique  jusqu'à sa forme phénicienne (9) si l'on n'avait pas le texte sur la coupe de Lakish (1) ou celui sur le cylindre de Grossman (2) où cette évolution est montrée sur le vif. Il en serait de même pour le *r* et le *h* phéniciens si l'on n'avait pas l'inscription sur l'anneau de Megiddo (3). Maintenant aussi, on peut se faire une idée de l'évolution de signe de Deir 'Alla, la barre verticale terminée par un point, que nous avons identifié au *L*, parce que l'ostracon de Farina (4) montre que cet alphabet (5) avait tendance de munir

(1) Cf. nos « Anciennes inscriptions sémitiques », *op. cit.*, p. 219 et pl. III.

(2) Voir GOETZE, A., « A Seal Cylinder with an Early Alphabetic Inscription », dans *BASOR*, 124 (1933), pp. 8-11, et notre article « L'inscription en caractères protosinaïtiques sur le cylindre de Grossmann », à paraître dans *Mémo.*

(3) Voir note 35.

(4) Cf. notre article « Anciennes inscriptions sémitiques », *op. cit.*, p. 221.

(5) Nous avons signalé dans notre « Essai de déchiffrement », p. 135, que sur les cinq signes différents de l'ostracon de Farina, il y en avait quatre identiques aux signes de Deir 'Alla. Nous pensons maintenant que tous les signes

les extrémités de certaines lettres de lunettes qui sont devenues des points à Deir 'Alla (1).

Pour l'identification des signes de Deir 'Alla, il a fallu tenir compte de tous les facteurs que nous venons d'énumérer, ceux-ci y jouant également un rôle. Il y a des signes identiques au prototype, des signes évolués dont le type primitif est encore reconnaissable mais aussi d'autres dont le prototype n'est plus décelable (2). Et maintenant on constate que certains de ces derniers signes se trouvent également dans les alphabets arabes de la périphérie de Deir 'Alla, alphabets d'une date plus récente, il est vrai, mais qui peuvent être considérés comme des descendants lointains de l'alphabet de Deir 'Alla, ou en tout cas, comme provenant d'une même source. Et remarquons bien que ces alphabets n'ont pas seulement quelques-uns de ces signes spéciaux en commun avec Deir 'Alla, mais encore des signes dont le prototype est encore reconnaissable. Essayer alors de transposer les valeurs sûres de ces signes arabes aux signes de Deir 'Alla ne nous semble pas procéder d'une manière éclectique, mais partir d'une hypothèse, à notre avis, scientifiquement valable. Quand le professeur Weippert écrit: « De Beobachtung, dass menschliche Schrifterfindungen nur einen relativ geringen Formenschatz auskommen, und somit von vorneherein ein gewisser Grundstock gemeinsamer Zeichen (bei teilweise völlig verschiedener Bedeutung) vorliegt, macht den reinen Formenvergleich für die Entzifferung unserer Texte unbrauchbar » (3), il part de l'hypothèse que l'écriture de Deir 'Alla est une nouvelle création, indépendante de l'écriture des peuples voisins et que la ressemblance des signes avec les alphabets voisins est simplement due au hasard, tous les inventeurs d'écriture ayant un fond de signes en commun. Nous sommes d'avis que cette hypothèse ne s'appliquera certainement pas aux écritures alphabétiques. L'auteur semble oublier le fait bien attesté dans l'histoire de l'écriture qu'il y a des peuples qui ont emprunté leur alphabet aux autres peuples et que ceux-là, tout en l'adaptant à leur langue ou à leur goût esthétique, n'ont en réalité rien inventé. Nous pensons que parmi ces derniers figurent les écrivains de Deir 'Alla.

Si nos identifications sont fausses, il nous faudrait quand même

sont identiques. Le premier signe de la seconde ligne est en réalité un *b* muni de lunettes, devenues des points à Deir 'Alla.

(1) Pour ces lettres à lunettes dans les dialectes arabes anciens voir GROHMANN, A., dans *Archiv Orientalni*, V (1933), p. 313 et COHEN, M., *Documents sud-arabiques*, Paris, 1934, p. 63.

(2) Voir notre table dans *VT*, 1966, p. 140-141.

(3) WEIPPERT, *op. cit.*, p. 300.

concéder que toutes nos fausses valeurs forment des mots arabes parfaits.

c) *Objection concernant la direction de l'écriture.*

Le professeur Weippert pense que nous avons eu tort de renverser les textes et de les avoir lus en une direction contraire à celle indiquée par M. Franken, le découvreur des textes. Nous avons exposé ailleurs (1) les raisons pour lesquelles nous pensons que la vraie direction de lecture est celle que nous avons adoptée. Il est donc inutile d'y revenir ici. Mais on est quand-même un peu étonné quand Weippert affirme que notre argumentation vaut aussi bien pour la direction de lecture préconisée par Franken (2), c.-à-d. la direction contraire à celle de la nôtre. Aurions-nous tous les deux raisons? Non, car nos résultats sont qualifiés « unzutreffend und hinfällig » (non portants et fragiles) (3). Mais encore ici on est obligé de constater que tous les mots identifiés avec des fausses valeurs et lus en mauvaise direction, sont tous de vrais mots arabes.

III. CONCLUSION.

Déchiffrer une nouvelle écriture est toujours un travail plein de risques. Il est rare que le premier déchiffreur puisse présenter un travail à tous points de vue parfait. Nous en étions bien conscient et c'était la raison pour laquelle nous avions intitulé notre article « Essai de déchiffrement ». Les résultats obtenus doivent être soumis à la critique, car c'est souvent du choc des idées que jaillit la lumière. Cependant nous ne croyons pas que les objections telles que les a formulées le professeur Weippert, doivent être retenues. Il faudrait expliquer comment il est possible qu'avec une fausse identification des signes et en lisant les mots à l'envers, chaque mot — bien délimité par des barres de séparation — puisse correspondre à une racine arabe, former un verbe, un substantif sans ou avec préposition, un nom, et cela sans aucune exception, sauf le cas de la racine inconnue en arabe classique; comment il est possible que plus de trois quarts de ce vocabulaire ainsi obtenu s'avère être un vocabulaire appartenant à l'ancien arabe; comment il est possible que des mots ainsi obtenus puissent former des phrases logiques, normales, sans aucune encoise à la grammaire arabe telle qu'on la connaît par l'épigraphie (4)?

(1) Voir spécialement dans VT, 1963, p. 532-535.

(2) WEIPPERT, *op. cit.*, p. 307 et note 178.

(3) WEIPPERT, *op. cit.*, p. 307.

(4) Il est assez caractéristique que le professeur Weippert ne nous

Certes, on est étonné de trouver vers 1200 avant notre ère une écriture rendant un dialecte arabe si près de la frontière palestinienne et dans un lieu qu'on avait identifié à la ville de Sukkorn ou, d'après l'estimation raisonnable, les gens devraient parler un dialecte cananéen et non un dialecte arabe. Mais l'histoire du déchiffrement du linéaire B crétois montre bien que les « estimations raisonnables » ne sont pas toujours raisonnables. Le jour où l'on aura trouvé d'autres textes, on saura si nos résultats sont dus au simple hasard. En attendant nous ne croyons pas à ce hasard.

ABRÉVIATIONS

- BASOR = *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*.
 BIOR = *Bibliotheca Orientalis*.
 CIH = *Corpus inscriptionum semiticarum*, vol. IV.
 CIAL = *Corpus inscriptionum semiticarum*, vol. V.
 GLECS = *Comptes rendus du groupe linguistique d'études channéo-sémitiques*.
 Littmann Syr. = E. Littmann, *Syria. Publications of the Princeton University Archaeological Expedition to Syria in 1904-05 and 1909, Division II Semitic Inscriptions. Section C. Safaitic Inscriptions*, Leiden, 1943.
 RB = *Revue Biblique*.
 RES = *Répertoire d'épigraphie sémitique*.
 VT = *Vetus Testamentum*.
 ZDPV = *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*.

reproche pas des fautes contre la grammaire arabe, alors qu'il ne se prive pas d'attirer l'attention du professeur Cazelles sur les manquements à la grammaire sémitique dans son essai de traduction, cf. WIEPPELT, *op. cit.*, p. 308.